

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.373
23 mars 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du Chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Syrie le 22 mars 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) Patrouilles 32 /point 2345-3054 (coordonnées approximatives)/, 38 /point 2325-3040 (coordonnées approximatives)/ et 41 /point 2367-3026 (coordonnées approximatives)/ : Entre 8 h 57 ¹/₂ et 11 h 17 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 9 h 4 et 11 h 15 tir d'artillerie et entre 9 h 50 et 11 h 8 tir de mortier par les forces israéliennes.

b) PO Uniform /point 2366-2621 (coordonnées approximatives)/, PO Three /point 2308-2678 (coordonnées approximatives)/ et PO Four /point 2327-2596 (coordonnées approximatives)/ : Entre 9 h 14 et 9 h 22, et entre 10 h 17 et 11 h 18 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 9 h 48 et 11 h 17 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Tir d'artillerie par les forces israéliennes à 10 h 34 et par les forces syriennes à 10 h 51 (échange de feux); les forces syriennes ont cessé le feu à 10 h 54 et les forces israéliennes à 11 h 12.

c) PO Romeo /point 2294-2459 (coordonnées approximatives)/ : Tir de mortier par les forces syriennes à 9 h 16 et tir d'artillerie par les forces israéliennes à 9 h 18 (échange de feux); les forces israéliennes ont cessé le feu à 9 h 21 et les forces syriennes à 9 h 22.

d) PO Two /point 2306-2736 (coordonnées approximatives)/ et PO Five /point 2290-2787 (coordonnées approximatives)/, patrouilles 33 /point 2444-2814 (coordonnées approximatives)/, 37 /point 2320-2790 (coordonnées approximatives)/ et 43 /point 2395-2816 (coordonnées approximatives)/ : Entre 9 h 22 et 9 h 34 tir de roquettes, entre 9 h 35 et 11 h 14 tir d'artillerie, et entre 10 h 15 et 11 h 9 tir de char par les forces israéliennes. Tir d'artillerie par les forces syriennes à 10 h 27 et par les forces israéliennes à 10 h 35 (échange de feux); les forces syriennes ont cessé le feu à 10 h 35 et les forces israéliennes à 11 h 8. Entre 10 h 53 et 11 h 14 tir de char par les forces syriennes.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

e) Patrouilles 31 /point 2449-2982 (coordonnées approximatives) et 42 /point 2431-2961 (coordonnées approximatives) : Tir d'artillerie par les forces syriennes à 9 h 28 et par les forces israéliennes à 9 h 31 (échange de feux); les forces syriennes ont cessé le feu à 10 h 58 et les forces israéliennes à 11 h 15. Tir de mortier par les forces syriennes à 9 h 30 et par les forces israéliennes à 9 h 32 (échange de feux); les forces israéliennes ont cessé le feu à 10 h 5 et les forces syriennes à 10 h 10. Entre 9 h 50 et 11 h 8 tir de mortier, et entre 10 h 5 et 11 h 1 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 10 h 30 et 11 h 39 tir de mortier, entre 10 h 36 et 10 h 41, et entre 15 h 55 et 16 h 12 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 16 h 20 et 16 h 49 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 19 h 43 et 19 h 59 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 19 h 55 et 19 h 57 tir d'artillerie, et entre 20 h 10 et 20 h 22 tir de mortier par les forces israéliennes.

f) Patrouilles 34 /point 2534-2937 (coordonnées approximatives), 35 /point 2532-2852 (coordonnées approximatives) et 44 /point 2519-2911 (coordonnées approximatives) : Entre 10 h 5 et 11 h 16 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 10 h 25 et 11 h 28 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Tir de mortier par les forces syriennes à 10 h 28, et par les forces israéliennes à 10 h 30 (échange de feux); les forces israéliennes ont cessé le feu à 10 h 31, et les forces syriennes à 10 h 41.

2. Proposition de cessez-le-feu :

A 10 h 19 on a proposé un cessez-le-feu pour 11 h 15. Les deux parties ont accepté la proposition à 10 h 40. Le feu a cessé à 11 h 39.

3. Tirs dirigés contre les installations et le personnel de l'ONU ou leurs abords immédiats :

Patrouille 41 /point 2367-3026 (coordonnées approximatives) : Entre 9 h 34 et 11 h 15 des tirs d'artillerie, de mortier et de roquettes antichars ont touché le sol dans un rayon de 15 à 100 mètres de la base de la patrouille. On ne signale pas de blessés parmi le personnel de l'ONU. Un véhicule UN 565 et une remorque d'observation ont été endommagés.
